

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA
SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2018 – 19 h
ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
3. **CORRESPONDANCE ET AFFAIRES COURANTES**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
5. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2018.**
6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1. Résolution – Octroi d'un stage étudiant durant l'été 2019.
 - 6.2. Avis de motion – Règlement de citation du bâtiment de l'Église en tant que bien patrimonial.
 - 6.3. Présentation - Règlement de citation du bâtiment de l'Église en tant que bien patrimonial.
 - 6.4. Dépôt des États comparatifs au 30 septembre 2017 et au 30 septembre 2018 par le directeur général.
 - 6.5. Résolution – Augmentation de la franchise d'assurance de la Municipalité.
 - 6.6. Avis de motion – Règlement de gestion contractuelle.
 - 6.7. Présentation – Règlement de gestion contractuelle.
 - 6.8. Résolution – Fond d'appui au rayonnement des régions : Projet de développement de la Rivière-Rouge.
 - 6.9. Résolution - Désignation d'un maire suppléant.
 - 6.10. Résolution – Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2019.
 - 6.11. Résolution – Octroi d'une aide financière dans le cadre de la marche 2019 au profit de la Société Alzheimer des Laurentides.
 - 6.12. Résolution – Octroi d'une aide financière dans le cadre de la campagne de levée de fonds 2019 de Palliaco.
7. **TRÉSORERIE**
 - 7.1. Résolution – Adoption de la liste des déboursés et des comptes à payer.
8. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 8.1. Résolution – Approbation de la réglementation de prêts pour les jeux de société à la bibliothèque.
9. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 9.1. Résolution – Sécurité civile – Demande d'aide financière – volet 1.
10. **TRANSPORT ROUTIER (TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE...)**
11. **HYGIÈNE DU MILIEU**
12. **URBANISME**
13. **TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL**
14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Veillez prendre note que cet ordre du jour est un projet et que la Municipalité de La Macaza et le conseil municipal se gardent le droit de supprimer des sujets déjà inscrits, sans avertissement, et ce, jusqu'à l'ouverture de la séance.